



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 15

Crimes de guerre et terrorisme : Rôle et défis de l'interprète judiciaire

Vendredi 10 octobre 2025

De 14h00 à 18h00

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les spécificités des crimes de guerre et du terrorisme dans un cadre judiciaire
- Développer une interprétation précise, neutre et adaptée aux contextes sensibles
- Gérer la pression émotionnelle et les défis éthiques de l'interprétation dans ces affaires

Être capable de :

- Maîtriser la terminologie spécifique et éviter les erreurs d'interprétation.
- Respecter la déontologie : impartialité, confidentialité, rigueur professionnelle.

Pour connaître :

- Le cadre juridique des crimes de guerre et du terrorisme.
- Le rôle et enjeux de l'interprète dans les procédures judiciaires et sécuritaires.

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

09h00-09h50 Introduction et cadre juridique

Jean-François PARIETTI, substitut général cour d'appel de Besançon

Lionel RAULT, assistant spécialisé radicalisation

Définition des crimes de guerre et du terrorisme (cadre juridique international et national)

Rôle de l'interprète dans les enquêtes, procès et interrogatoires

Enjeux de la terminologie : importance de l'exactitude et des nuances

09h50-10h40 Neutralité et précision en interprétation judiciaire

Jean-François PARIETTI, substitut général cour d'appel de Besançon

Lionel RAULT, assistant spécialisé radicalisation

Stratégies pour assurer une interprétation impartiale

Gestion des dilemmes éthiques (par ex. : traduire des propos choquants ou menaçants)

Cas pratiques : analyse d'extraits d'audiences et d'interrogatoires

10h40-10h50 Pause

10h50-11h40 Gestion des émotions et posture professionnelle

Jean-François PARIETTI, substitut général cour d'appel de Besançon

Lionel RAULT, assistant spécialisé radicalisation

Impact psychologique du contenu violent ou sensible

Techniques pour gérer le stress et la pression émotionnelle

Communication avec les victimes, témoins et accusés : adaptation du ton et du registre

11h40-12h00 Réponses aux questions

QCM fin de formation

Organisation de la formation

Intervenants :

- M. Jean-François PARIETTI, substitut général cour d'appel de Besançon
- M. Lionel RAULT, assistant spécialisé radicalisation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 4 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert